

22 Juillet 2022

Un nouveau ministre pour la Petite Enfance et les familles

Membres du Bureau : Isabelle Rodriguez , Yohan Vergne, Angèle Amarger, Idiel Ortiz, Anne De Chalendar et Philippe Dupuy : Directeur



Alors que le secteur est confronté à de nombreuses difficultés et après des mois d'attentes et quelques incertitudes et inquiétudes quant à la nomination du premier gouvernement, l'actualité permet d'envisager quelques espoirs et perspectives pour les mois et années à venir :

- La Première ministre, Élisabeth Borne, lors de son discours de politique générale a indiqué : *"Nous refusons une société où la vie et les destins sont tracés : selon le quartier où l'on naît, selon le lieu où l'on vit, selon la couleur de sa peau ou la profession de ses parents... L'enfance sera une priorité de ce quinquennat, dans la droite ligne du chantier des 1000 premiers jours. Nous répondrons à la première préoccupation des parents aujourd'hui: le manque de solutions de garde pour les enfants – et notamment les enfants de moins de 3 ans. Pour réussir, mon Gouvernement souhaite bâtir, avec les collectivités, un véritable service public de la petite enfance. Il permettra d'offrir les 200 000 places d'accueil manquantes. Nous voulons des solutions proches des domiciles, accessibles financièrement..."*
- La nomination et surtout les annonces de Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie, et des Personnes handicapées. Si la famille et l'enfance ne sont pas dans l'intitulé de son ministère, il affirme qu'**"en tant que ministre des Solidarités, je suis, et je tiens à vous le dire très clairement le ministre de la petite enfance et des familles"** ». Nous devons tout de même découvrir comment il réussira à composer avec d'autres membres du gouvernement : François Braun, le ministre de la Santé et de la Prévention; Isabelle Rome, la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et la secrétaire d'État à l'Enfance, Charlotte Caubel qui souhaite représenter la voix de l'enfant au gouvernement.

Des annonces et déjà quelques actes :

- **Le drame de Lyon** : une saisine de l'IGAS pour y apporter des éclaircissements et envisager 4 pistes de réflexion pour améliorer la qualité d'accueil :
 1. l'obligation de créer un conseil de parents dans chaque crèche
 2. la mise en place d'un système de signalement et de suivi national des incidents
 3. l'instauration d'une obligation périodique d'évaluation externe sur la base d'un référentiel national, comprenant le cas échéant la satisfaction des parents, dont les résultats seront rendus publics
 4. la limitation dans le temps de la durée d'autorisation des établissements à l'image de ce qui se pratique pour l'agrément des assistants maternels.
- **Report au 1er janvier 2023** de l'entrée en vigueur des dispositions de la réforme des services aux familles (Norma) qui devaient s'appliquer à la rentrée de septembre
- **Publication d'ici la fin du mois de juillet de l'arrêté relatif aux personnels de crèche**
- **Déblocage de fonds pour**
 - l'accompagnement du Comité de filière par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail vers la **construction d'un observatoire de la qualité de vie au travail** dans la petite enfance
 - **le plan Ambition Enfance-Égalité.**
 - **une campagne de promotion et de valorisation des métiers de la petite enfance.**

La question des rémunérations sera abordée à la rentrée : le ministre veut se donner du temps pour regarder ce point en détail durant l'été.

Par contre, à ce jour, toujours pas d'annonce sur la "parentalité".

L'Acepp restera vigilante pour que des budgets, des projets soient renforcés sur cette thématique et viennent renforcer le déploiement de la "Charte nationale de soutien à la parentalité".

L'Acepp veillera également aux modalités d'accompagnement : avec et pour toutes les familles ; permettant les échanges entre pairs ; avec des professionnels formés et **dans un but non lucratif.**

Le réseau Acepp accueille ces premières annonces et souhaite continuer à contribuer, militer pour une politique Petite Enfance et Parentalité constructive et ambitieuse en partenariat étroit avec tous les acteurs nationaux et locaux.

Une des prochaines étapes sera de s'assurer et peser pour que la Convention d'Objectifs et de Gestion entre la Cnaf et l'Etat permette de mobiliser des moyens suffisants pour une offre quantitative et qualitative qui reconnaisse la place essentielle des acteurs associatifs.

Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels
29, rue du Charolais - 75012 Paris
Tél : 01.44.73.85.20
www.acepp.asso.fr

Un réseau de 39.000 parents, 7.200 salarié.es, 34.000 enfants.

Depuis 1980, l'ACEPP fédère :

- 800 lieux d'accueil associatifs, coopératifs de la petite enfance (multi-accueil, crèche parentale, micro-crèche, crèche familiale, accueil de loisirs...) soit 17.000 places
- 50 lieux d'accueil Enfants Parents
- 40 Relais Petite Enfance (ex RAM)
- Des ateliers, des cafés de parents

C'est aussi un réseau de 25 associations départementales et régionales ; 17 organismes de formation.

L'Acepp en tant que mouvement parental éducatif et citoyen est au cœur de la société, et confrontée aux besoins et difficultés du quotidien des familles.

Les collectifs du réseau se caractérisent par leur volonté :

- D'impliquer les parents dans leur fonctionnement en favorisant la coopération parents professionnels
- De jouer un rôle sur le développement local et durable.

Ils se sont construits autour de valeurs développées et expérimentées depuis 40 ans : **éducation, épanouissement de l'enfant, ouverture à la diversité sociale, culturelle et au handicap, réduction des inégalités et de la pauvreté des enfants, harmonisation des temps de vie familiaux et professionnels, citoyeneté, démarche en réseau, développement durable.**



Contact Acepp :
Philippe DUPUY tél. : 06-08-75-36-53
philippe.dupuy@acepp.asso.fr

Le manifeste 2022 de l'Acepp

